

5. Présentation de l'information financière

5.1. Transition aux Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables au Canada de l'Institut Canadien des Comptables agréés (ICCA) a annoncé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devaient adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS), et les considérer comme les principes comptables généralement reconnus au Canada, pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après. En vertu des normes comptables du secteur public, la Société est maintenant classée comme « autre organisme public » et, à ce titre, elle devait déterminer le référentiel comptable qui s'appliquait le mieux à ses activités. Après avoir pris en compte plusieurs facteurs, la Société a déterminé que les IFRS étaient les normes les plus appropriées à ses activités.

Le 1^{er} avril 2011, la Société a adopté les IFRS pour la présentation de son information financière, en choisissant le 1^{er} avril 2010 comme date de transition. Les états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel ont par conséquent été préparés conformément aux normes IFRS et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables (CNC). La Société préparait auparavant ses états financiers en conformité avec les PCGR du Canada.

Les conventions comptables appliquées par la Société sont exposées à la note 3 des notes afférentes aux états financiers consolidés. En outre, les rapprochements entre les résultats financiers pour l'exercice 2010-2011 de la Société établis selon les PCGR et ceux établis selon les IFRS sont présentés à la note 5. Ces rapprochements comprennent deux états consolidés de la situation financière, l'un au 1^{er} avril 2010 et l'autre au 31 mars 2011, ainsi qu'un État consolidé du résultat et un État consolidé du résultat global pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Le tableau qui suit comporte un rapprochement sommaire des capitaux propres à la date de transition et jusqu'au 31 mars 2011, la dernière période pour laquelle les résultats financiers ont été présentés selon les PCGR, de même qu'une brève description des différences notables. Les notes des états financiers consolidés préparés au 31 mars 2012 par la Société comprennent des explications plus détaillées.

<i>(en milliers de dollars)</i>	
Total des capitaux propres selon les PCGR du Canada au 31 mars 2010	(137 737)
Ajustements à la date de transition aux IFRS :	
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	82 825
Immobilisations corporelles - juste valeur d'actifs immobiliers	162 377
Location de services de transmission par satellite	(17 385)
Consolidation des résultats d'une fiducie créée pour monétiser des créances	(5 806)
Capitaux propres selon les IFRS au 1 avril 2010	84 274

<i>(en milliers de dollars)</i>	
Total des capitaux propres selon les PCGR du Canada au 31 mars 2011	(160 375)
Ajustements cumulatifs IFRS pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 :	
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	349 851
Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé - juste valeur d'actifs immobiliers et changement de l'amortissement	162 223
Location de services de transmission par satellite	(17 138)
Consolidation des résultats d'une fiducie créée pour monétiser des créances	(5 427)
Capitaux propres selon les IFRS au 31 mars 2011	329 134

Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

L'ajustement cumulatif des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel comprend des ajustements transitoires résultant de la décision de la Société de comptabiliser immédiatement des montants non amortis nets et le changement dans les taux d'actualisation applicables au 31 mars 2010, de la comptabilisation de gains et de pertes actuariels pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 et d'une diminution des charges de l'exercice terminé le 31 mars 2011 pour tenir compte de l'écart entre les taux d'actualisation appliqués.

Immobilisations corporelles - juste valeur des actifs immobiliers

La Société a décidé d'évaluer certains terrains et immeubles à la juste valeur au 1^{er} avril 2010. Elle a exclu les sites de transmission et certains immeubles particuliers, dont la valeur comptabilisée demeure fonction de leur coût. Cette décision a eu pour effet d'augmenter les valeurs comptabilisées et la charge d'amortissement subséquente correspondant à ces actifs.

Location de services de transmission par satellite

Il a été établi qu'un accord portant sur la location de capacité satellitaire constituait un contrat de location-financement en vertu des IFRS. Cette conclusion a entraîné une augmentation du poste des immobilisations corporelles ainsi que du passif courant et du passif non courant, la comptabilisation d'une charge d'amortissement et d'une charge financière liées à l'actif sous contrat de location-financement et à l'obligation au titre d'un contrat de location financement, respectivement, ainsi qu'une diminution des charges de transmission, de distribution et de collecte.

Consolidation d'une fiducie créée pour monétiser des créances

La Société a créé une fiducie, la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, pour convertir en liquidités des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en oeuvre pour composer avec les déficits budgétaires enregistrés en 2009-2010 par suite de la récession. En vertu des IFRS, les résultats de la Fiducie doivent être consolidés dans les états financiers de la Société. L'ajustement à la date de transition a été consécutif à la combinaison, ligne par ligne, des comptes de la Fiducie avec ceux de la Société. Au 31 mars 2011, l'impact de la consolidation a été compensé en partie par le résultat opérationnel obtenu par la Fiducie pour l'exercice alors terminé.

5.2. Normes comptables futures

Les modifications futures de conventions comptables sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés.

5.3. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec des parties liées (voir la note 29 des états financiers consolidés).